



Un grand deuil pour l'AAM

Jean Rochet, président de 1975 à 1986

N'ayant pu assister aux obsèques de Madame VIAUT pour de sérieuses raisons de santé - il avait subi aux jambes une intervention chirurgicale, essentiellement mécanique, longue à se remettre - notre président Jean ROCHET avait néanmoins fait parvenir une gerbe à l'église de Meudon le 31 juillet.

Trois jours plus tard, il était à son tour enlevé brutalement à l'affection de sa famille et de ses camarades, à la haute estime de tous ses amis. Et le mercredi 6 août 1986 en l'église Ste-Geneviève d'Asnières, c'était le dernier adieu avant le retour définitif au tombeau de famille.

Malgré les difficultés à joindre la plupart de nos Anciens en cette période de congés, avaient pu se rassembler pour cette cérémonie:

- M. Henri TREUSSART, représentant la Direction de la Météorologie,
- M. Fernand DESNOT, maire-adjoint d'Asnières et Madame,
- M. et Mme Roger REMOND,
- M. et Mme Emile DUYCK,
- Mme Simone TREUSSART
- M. et Mme Norbert CHOUKROUN,
- M. André TESTARD,
- M. Gilbert BOISSEAU
- M. Michel MAUBOUCHE.

Nous nous excusons près de ceux que nous n'avons pu joindre, mais leur téléphone est resté muet à nos appels.

Bien que n'ayant fait que son temps de service militaire réglementaire, puis la guerre, à la Compagnie de Météo, Jean ROCHET était toujours demeuré depuis un fidèle "pilier" de l'AAM et nous comprenons le mot "pilier" au meilleur sens du terme, car, pour lui ce fut toujours une présence assidue aux réunions, mais surtout un soutien actif qui jamais ne se déroba, sans chercher à se mettre en vedette.

Aussi est-ce avec une juste appréciation que nos camarades, après les disparitions tout aussi brutales des regrettés présidents POIREAU et MARC, ont offert le fauteuil vacant à celui que nous pleurons aujourd'hui. En souriant doucement selon une chère habitude, il avait accepté la "charge" en faisant remarquer les dangers qu'elle comportait. Il avait onzé ans de moins à l'époque, mais il aurait pu remplir encore de nombreuses années un rôle qu'il tenait si bien.

A son épouse qui, elle aussi, manquait rarement nos réunions amicales, à son fils, et à sa fille, sa belle-fille, son gendre, comme aux petits-enfants qui faisaient son bonheur, nous adressons au nom de tous les Anciens l'expression de nos plus profonds regrets et nous partageons avec eux un chagrin qui ne pourra jamais totalement s'apaiser.

Les camarades qui voudraient participer au souvenir à déposer sur la tombe de notre Président, peuvent adresser un chèque au crédit du CCP de l'AAM, n° 16 396 17 Y Paris, sans autre nom de bénéficiaire.

D'avance, merci.